

Dossier de candidature Bourse de Concours Année 2023 – 2024

La Fondation Lycée du Parc octroie, sur dossier motivé, une bourse de 250 €, 500 €, 750 € ou 1000 € selon la situation personnelle et le projet de chaque étudiant(e). Les bourses seront attribuées pour une année.

□ M. □ M ^{me} Nom de l'étudiant		
Prénom(s)		
Classe (n°) Date de nais	ssanceNationalité	
Adresse en semaine Interne Logement extérieur		
Hébergé(e) chez ses parents ou à titre gracieux		
Téléphone Mail		
Je suis titulaire d'une bourse CROUS : □ Oui, échelon □ Mérite □ Non		
Je suis titulaire d'une bourse ou aide □ Oui □Non		
Si oui, indiquez l'organisme, le(s) types(s) d'aide et le montant annuel		
Responsable de l'étudiant □ Père et Mère □ Père seul □ Mère seule □ Tuteur		
Autre, précisez		
Prénom et nom du père		
Adresse		
Profession		
Prénom et nom de la mère		
Adresse (si différente)		
Profession		
Nombre de frère(s) et sœur(s)dontdans l'enseignement supérieur		
Budget du foyer ayant à charge l'étudiant(e) : ressources mensuelles (à convertir en €)		
[Père	Mère
Salaire NET		
Pension (retraire, invalidité)		
Prestation familiales ou sociales		
Pension alimentaire		
Autre		
Sous-Total par parent		

TOTAL GLOBAL€

Avis du Conseiller principal d'éducation
□ Favorable
□ Défavorable
J'ai l'honneur de solliciter une bourse de concours auprès de la Fondation Lycée du parc.
Je déclare l'authenticité des renseignements et des documents fournis. Je note que toute déclaration volontairement inexacte entraînera le remboursement immédiat de la bourse si celle-ci m'est accordée.
Si ma bourse est acceptée, je m'engage à être Ambassadeur de la Fondation Lycée du parc pendant mes études ou après.
Fait à
Signature
Modalités de candidatures :
Dossier complet à transmettre en main propre à M ^{me} VIGNAL Mathilde (secrétariat CPGE) avant le 21 mai 2024.
J'ai déjà été boursier de la Fondation l'année dernière □ Oui □ Non
Je fournis les documents suivants (ces documents ne servent qu'à l'étude des dossiers et seront conservés par le comité exécutif UNIQUEMENT pendant la période d'étude de l'étudiant).
□ Lettre personnelle de l'étudiant(e) motivant sa demande de bourse et précisant son projet.
□ Avis du Conseiller principal d'éducation.
□ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de la famille ou des responsables légaux.
□ Justificatifs de ressources de moins de 3 mois (bulletin de salaire, prestation familiales ou sociales, pension, retraite, France Travail [ex Pôle Emploi]).
□ R.I.B au nom de l'étudiant, dans une banque française.
□ Attestation CAF
Selon les cas :
□ Notification de bourse du CROUS
□Notification d'attribution de bourses de fondations ou d'autres organismes
□ Quittance de loyer.
□ Extrait du jugement de divorce
□ Autre

Modalités d'attribution des bourses de la Fondation Lycée du Parc :

Tous les dossiers seront examinés par une commission de la Fondation qui proposera au comité exécutif la liste des étudiants à aider pour validation. Les décisions du comité exécutif sont sans appel. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. L'éligibilité de la bourse d'étude se fera sur critère sociaux.

Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies à la Fondation Lycée du Parc feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L.251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Tout usager peut saisir le Président pour toutes données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seuls fins prévus par la réglementation.